

Divisés autour du semestre européen

La Commission européenne s'est prononcée sur la situation du Luxembourg et ce bon élève se fait quand même taper sur les doigts. Sa compétitivité-coût dérape, son risque de pauvreté croît.

Mais sur ces deux seuls points, patrons et syndicats bataillent. Car selon eux, les indicateurs sont mauvais. Rien de neuf, chacun le répète inlassablement depuis l'existence du semestre européen. Deuxième réunion, hier, entre partenaires sociaux, sur le rapport de la Commission, sous l'égide du Conseil économique et social.

De notre journaliste
Geneviève Montaigu

C'est une grand-messe qui rassemble du monde pour échan-

ger les positions de l'ensemble des partenaires sociaux autour du gouvernement dans le cadre du semestre européen. C'est l'outil qui permet à la Commission de garder un œil sur les politiques économiques, sociales et environnementales des pays qui doivent converger vers des objectifs communs fixés par l'UE ou par la zone euro. Le semestre européen se préoccupe surtout de la dette souveraine et le Luxembourg n'a aucun souci à se faire, il fait partie des pays les plus performants.

Les partenaires sociaux sont étroit-

tement liés aux discussions relatives au plan national de réformes (PNR) et au programme de stabilité et de croissance (PSC). Chacun présente ses analyses et comme le remarque le ministre de l'Économie, Étienne Schneider, ils ne sont «pas d'accord», entre eux.

À vrai dire, rien de neuf. Il ne faut pas s'attendre à un débat, il n'y en a pas. Chacun présente sa contribution sous l'égide du Conseil économique et social (CES). Une fois encore, la rupture de dialogue entre le patronat et les syndicats, surtout

l'OGBL, se fait ressentir. L'animosité est palpable, et quand Michel Wurth s'autorise une question à André Roeltgen qui présente la note conjointe de l'OGBL et de la CGFP, ce dernier le rembarre illico en le priant de ne pas l'interrompre. Ambiance.

Le LCGB a présenté sa note à part, et là encore, il y a du ressentiment dans l'air. Entre Patrick Dury et André Roeltgen, on se dit à peine bonjour. Donc pas de débat, mais pas de propositions concrètes du gouvernement, au grand dam du patronat qui, en conclusion de sa note, regrette que le gouvernement ne fasse que «paraphraser le rapport de la Commission, sans le commenter, ni proposer de mesures susceptibles de répondre aux défis relevés». L'UEL aurait surtout aimé que le gouvernement «prenne position sur les propositions des partenaires sociaux», alors qu'il ne fait, en réalité, que prêter une oreille attentive pour ensuite prendre en considération les remarques des uns et des autres. Mais ce sera la surprise, dans un mois, quand le PNR et le PSC seront adoptés au Conseil de gouvernement, trois jours après la déclaration sur l'état de la Nation du Premier ministre, Xavier Bettel.

L'UEL s'agace des paraphrases

La Commission, qui table sur une croissance de 4,5 % pour le Luxembourg en 2015 et 4 % les deux années suivantes, se permet tout de même de critiquer certains points. D'abord la détérioration de la compétitivité-coût de l'économie observée ces dix dernières années. Les coûts salariaux unitaires (CSU) ont augmenté de 56,2 % au Luxembourg entre 2000 et 2014, «soit deux fois plus vite que la moyenne de la zone euros (27 %)»,

relève le gouvernement, en paraphrasant la Commission. L'UEL note, de son côté, que la Commission observe «qu'aucun progrès n'a été accompli en ce qui concerne la réforme du système de fixation des salaires, afin que l'évolution des rémunérations reflète celle de la productivité».

André Roeltgen n'est pas du même avis et ne partage pas l'analyse de la Commission reprise par l'UEL. «La Commission retient évidemment toujours une définition des CSU dans leur version nominale qui, selon les investigations de la Chambre des salariés mais aussi du Statec, n'est pas l'indicateur le plus adéquat et pertinent pour jauger la compétitivité-coût de l'économie luxembourgeoise», souligne le président de l'OGBL.

En face, Michel Wurth fait observer que les indicateurs sont les mêmes pour tout le monde. Pourtant, quelques instants plus tôt, il émettait lui aussi le souhait de changer un indicateur, en l'occurrence celui qui calcule le taux de pauvreté. «Il faudrait une bonne fois pour toutes arrêter de prendre le salaire médian comme référence pour situer le seuil de pauvreté. Nous savons que cela ne reflète pas la réalité au Luxembourg.»

Sur la question d'une réforme des pensions, patronat et syndicats s'affrontent. Le ministre de l'Économie n'a rien à redire sur le système actuel, contrairement à la Commission qui alerte sur les dépenses publiques liées au vieillissement de la population. «Nous n'avons pas dit que nous ne ferons rien», précise cependant Étienne Schneider.

Après cette deuxième réunion, la prochaine étape sera la déclaration sur l'état de la Nation. Les propositions du gouvernement devraient tomber.



Photos : fabrizio pizzolante

Les camps syndical et patronal continuent à s'opposer ouvertement.

VITE DIT

ARCHIVES

Dans le souci de faciliter l'accès aux sources historiques originales, les Archives nationales de Luxembourg (ANLUX), en collaboration avec le Conseil d'État, ont mis en ligne sur www.anlux.lu plus de 220 000 pages d'archives en provenance du Conseil d'État.

Ces dossiers datant de 1856 à 1940 reprennent les avis et décisions du Conseil sur tous les sujets traités aussi bien du point de vue national qu'international et illustrent son fonctionnement interne.

BOURSE

Le Pr Lionel Briand, détenteur d'une bourse PEARL du FNR et vice-directeur de l'Interdisciplinary Centre for Security, Reliability and Trust (SnT) à l'université du Luxembourg, s'est vu attribuer un «ERC Advanced Grant» pour sa recherche dans le domaine de la sécurité et de la fiabilité de systèmes logiciels. Il devient ainsi le premier chercheur basé au Luxembourg à recevoir la plus prestigieuse des bourses de recherche de l'UE. Il obtient 2,3 millions d'euros sur une période de cinq ans.



Photo : sip

La visite de travail de Jean Asselborn au Brésil, lundi et mardi, a permis de faire le point sur les préparatifs liés aux Jeux olympiques et paralympiques de 2016 à Rio de Janeiro. En l'absence d'une ambassade luxembourgeoise résidente, la consule honoraire du Luxembourg à Rio de Janeiro, Marie-Catherine Meyers, soutenue par un chargé de mission recruté en vue des Jeux olympiques, Terry Niesen, se tiendra à la disposition de tout Luxembourgeois en demande d'assistance. Un numéro d'appel sera rendu public en temps utile.

éditorial

de notre rédacteur en chef
Fabien Grasser



fgrasser@lequotidien.lu

De vrais enjeux sécuritaires

Adopter rapidement le PNR, le registre européen des passagers aériens, renforcer en urgence la surveillance d'internet, mieux contrôler les frontières extérieures de l'UE: voici des pistes de lutte contre le terrorisme avancées par les dirigeants politiques européens depuis les attaques de Bruxelles. Autant de durcissements qui, en l'espèce, n'auraient sans doute rien empêché, car elles sont dilatoires.

Le registre européen des passagers? Aucun des terroristes de Paris ou Bruxelles n'a pris l'avion pour se rendre sur les lieux des attentats. Et sans même disposer de registre, les services de renseignement savaient tout des déplacements aériens effectués ces dernières années par les terroristes dans leur périple vers la Syrie ou d'autres édens jihadistes. Quant à la surveillance généralisée de nos communications électroniques, il n'est pas sérieux de penser que c'est en espionnant les conversations ou les courriels de nos grands-tantes que l'on arrêtera l'État islamique. La quasi-totalité des terroristes sont connus des services pour leur radica-

lisation ou leur appartenance au grand banditisme. Pourtant, l'on échoue à surveiller ces quelques milliers de jihadistes confirmés ou en devenir. Comment dès lors tenir efficacement à l'œil onze millions de Belges, 60 millions de Français ou 500 millions d'Européens? Quant au verrouillage des frontières extérieures de l'UE, la question est presque absurde, les auteurs des attentats depuis *Charlie* étant nés ou ayant grandi en France ou en Belgique.

Mardi, le ministre français de l'Intérieur a bien évoqué une lutte mieux coordonnée contre le trafic d'armes au niveau européen, tandis que d'autres prônent l'adoption d'un document d'identité unique pour l'UE afin de mieux lutter contre la falsification. Rien de vraiment neuf. Pourtant, cela fait parfois des années que les discussions sont engagées sur ces sujets concrets, mais elles s'enlisent dans des tergiversations sans fin autour de détails insignifiants. Elles constituent pourtant un véritable enjeu sécuritaire face aux attentats téléguidés par Daech. La volonté politique d'aboutir fait défaut.